

UNE RÉFORME INJUSTE ET INÉFFICACE...



Déclaration de la Commission exécutive de la cfdt

La réforme des retraites élaborée par le gouvernement est profondément injuste car elle fait peser la quasi-totalité des déficits dus à la crise sur les salariés.

85% de l'équilibre global de la réforme d'ici à 2020 pèse sur les actifs à travers le recul brutal de l'âge légal de 60 à 62 ans d'ici à 2016 et l'augmentation des cotisations des fonctionnaires. La contribution supplémentaire demandée aux hauts revenus et aux revenus du capital reste symbolique. **L'équité exige une mise à contribution bien plus importante de ces revenus.**

Les salariés privés d'emploi, particulièrement les seniors, verront leur niveau de retraite baisser à cause du poids supplémentaire des années de chômage dans le calcul de leur retraite. **Cette réforme va générer des transferts de coûts vers l'assurance-chômage et les caisses de maladies et d'invalidité, creusant leurs propres déficits.**

Le projet du gouvernement ne prend pas en compte la nécessaire réduction des inégalités qui frappent les polypensionnés, les carrières accidentées et les carrières féminines.

Le dispositif de départ anticipé pour carrière longue reste préservé a minima, tandis que l'âge de départ à 60 ans resterait maintenu pour les salariés usés par leur activité professionnelle, sur la base d'une reconnaissance exclusivement individuelle et médicale. La CFDT demande une véritable prise en compte de la pénibilité fondée sur des critères collectifs d'exposition.

Cette réforme prétend améliorer la situation financière des régimes à l'horizon 2018, mais **ne règle pas l'avenir des régimes** au-delà de cette date. Pire, elle réduit les perspectives d'amélioration en utilisant le Fonds de réserve des retraites pour financer les déficits d'aujourd'hui, alors qu'il était conçu pour amortir le choc du "papy boom" à partir de 2020. **Une prochaine réforme sera inévitable et les jeunes générations en feront les frais.**

En cohérence avec les décisions de son congrès, la CFDT considère qu'une réforme globale du système est toujours indispensable. L'emploi constitue le facteur déterminant de réussite d'une telle réforme. Dans cette perspective, la réussite de la mobilisation du 24 juin est nécessaire pour peser en faveur d'un autre projet de réforme des retraites.

Le 24 juin 2010, participez toutes et tous

A la manifestation unitaire

(CFDT, CGT, FSU, SOLIDAIRE et UNSA)

A 10 H 00 devant la Préfecture d'Annecy.